



4 octobre 2024

Temps forts de la partie de session d'automne 2024 de l'APCE

La quatrième partie de la session 2024 de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe s'est tenue à Strasbourg du 30 septembre au 4 octobre 2024. La session d'automne a été marquée par des discussions sur les thèmes suivants : la traite des êtres humains, le sort des migrants et migrants disparus, les personnes disparues en raison de la persistance de la guerre d'agression russe contre l'Ukraine, la situation des droits humains, de l'État de droit et de la démocratie en Azerbaïdjan, ainsi que l'escalade de la violence et la dégradation des conditions humanitaires au Proche-Orient.

Thèmes

1. Temps forts de la partie de session | 2
2. Interventions des membres de la DCE | 4
3. Discours devant l'Assemblée parlementaire | 5
4. Élections de juges à la Cour européenne des droits de l'homme | 6
5. Événements spéciaux | 6

1. Temps forts de la partie de session

Débat d'urgence

Lors du **débat d'urgence**, l'Assemblée s'est penchée sur la situation des personnes disparues, des prisonniers de guerre et des personnes civiles en captivité en raison de la guerre d'agression de la Fédération de Russie contre l'Ukraine. L'APCE a tenu à condamner une nouvelle fois la situation liée au sort des prisonniers de guerre et continuera à se mobiliser jusqu'à ce que la dernière personne emprisonnée soit libérée. Cette résolution, adoptée par l'Assemblée, souhaite réaffirmer la position de cette question au premier rang des priorités politiques internationales.

Migration

L'Assemblée a débattu conjointement sur des questions liées au sort des personnes migrantes en Europe. Les deux résolutions, adoptées par l'Assemblée, portaient sur les réglementations étatiques et l'importance d'une collaboration interdisciplinaire et interparlementaire au niveau du **trafic illicite des personnes migrantes** ainsi que sur le défi qu'est la question du **sort des personnes migrantes disparues** pour les autorités compétentes et la nécessité d'une coopération nationale et internationale entre acteurs étatiques et non-étatiques sur ce sujet. **Pierre-Alain Fridez** (PS, JU) a pris la parole lors du débat pour souligner la difficulté des voies de migration actuelles.



CN Pierre-Alain Fridez, Vice-Président de l'Assemblée © CoE

Premier discours du nouveau secrétaire général du Conseil de l'Europe

L'ancien président de la Confédération Alain Berset a pris ses fonctions de nouveau secrétaire général du Conseil de l'Europe le 18 septembre 2024. Il s'est exprimé pour la première fois dans sa fonction devant l'Assemblée. Lors de **son discours**, Alain Berset a présenté à l'Assemblée les priorités de son mandat.



Alain Berset, secrétaire général © CoE

Premièrement, le secrétaire général a tenu à souligner un soutien renouvelé à l'Ukraine face à l'agression de la fédération de Russie. Deuxièmement, M. Berset s'engage à travailler à la revitalisation de la démocratie, car la régression démocratique est un sujet sensiblement actuel. La troisième priorité du mandat du nouveau secrétaire général repose sur la volonté de garantir l'unité de la famille européenne, de ses quarante-six membres « fiers et égaux ». Le but étant de garantir au continent « un avenir de paix, de stabilité, de sécurité et de prospérité dans des conditions dignes ». Les trois priorités annoncées par Alain Berset font écho au sommet de Reykjavik en mai 2023 durant lequel l'Assemblée a adopté une **Déclaration** traitant de ces sujets.



Les membres suisses de l'Assemblée, ici présents (de gauche à droite):
CN Pierre-Alain Fridez, CE Hannes Germann, CE Matthias Michel,
CN Roland Rino Büchel et CN Nik Gugger ^{CoE}

Première apparition publique de Julian Assange depuis sa sortie de prison

Avant que l'Assemblée n'examine la résolution sur [la détention et la condamnation de Julian Assange et leurs effets dissuasifs sur les droits de l'homme](#), Julian Assange a pris la parole devant la Commission des questions juridiques et des droits de l'homme (AS/Jur). Il s'agissait de sa première [apparition publique](#) depuis sa libération de la prison britannique de Belmarsh, en juin 2024. Il a déclaré à la commission qu'il avait, en concluant un accord avec le gouvernement des États-Unis, choisi la liberté plutôt que la justice, hors d'atteinte. « J'ai plaidé coupable d'avoir fait du journalisme ».

Le fondateur de Wikileaks était accusé par les États-Unis d'avoir rendus publics des documents confidentiels sur des activités militaires et diplomatiques américaines. Ces documents contenaient notamment des informations sur des assassinats ciblés de civils et sur des mauvais traitements infligés à des prisonniers par des militaires américains lors des guerres en Iraq et en Afghanistan.

Remise du « Prix des Droits de l'Homme Václav-Havel »

Le [Prix des Droits de l'Homme Václav Havel](#) 2024 a été décerné à María Corina Machado, personnalité politique vénézuélienne et défenseuse des droits humains. Participant à l'Assemblée en visioconférence depuis le Venezuela, Mme Machado s'est montrée émue et profondément touchée d'être la première personne latino-américaine à recevoir cette distinction.

Lors de l'ouverture de la cérémonie, le président de l'Assemblée, Theodoros Rousopoulos a rappelé que six des onze lauréates et lauréats de ce prix étaient actuellement en prison, et a profité de cette occasion pour appeler à leur libération immédiate. « Ces personnes n'ont commis qu'un seul crime : elles ont simplement voulu faire entendre leur voix, partager leur vision d'une société juste et libre. Au lieu de cela, leurs voix ont été réduites au silence, elles ont été emprisonnées et privées de contact avec leurs proches. J'appelle les autorités à leur libération immédiate, ainsi qu'à celle de tous les autres prisonniers politiques. »

Vladimir Kara-Mourza, l'opposant russe, s'est également exprimé devant l'Assemblée lors de la cérémonie. Lauréat du prix en 2022, il se trouvait à ce moment-là en prison, en raison de son engagement politique et des critiques qu'il a émises contre la guerre d'agression russe contre l'Ukraine. Il a été libéré en août 2024 lors d'un échange de prisonniers.

2. Interventions des membres de la DCE

La détérioration de la situation des droits humains, de l'État de droit et de la démocratie en Azerbaïdjan a fait l'objet du débat d'actualité. Ce débat se développe à la suite de l'inquiétude grandissante du Conseil de l'Europe face à la situation humanitaire azerbaïdjanaise, notamment en vue de la COP29 qui aura lieu à Bakou en novembre prochain.

Niklaus-Samuel Gugger (M-E, ZH) a pris la parole au nom du groupe politique PPE. Il s'est vu refuser l'entrée dans le pays en février de cette année, alors qu'il tentait de participer à la mission d'observation électorale de l'OSCE. En raison de son vote contre la ratification des pouvoirs de la délégation azerbaïdjanaise (voir revue de la session de janvier 2024), il a été placé sur une liste noire de « personnes indésirables » avec 75 autres membres de l'APCE.



CN Gugger en entrant dans une commission ©CoE

La situation au Proche-Orient: escalade de la violence et aggravation de la crise humanitaire, notamment à Gaza était le sujet du deuxième débat d'actualité. La rapporteuse Mme **Saskia Kluit** (Pays-Bas, SOC) a insisté sur l'importance de mettre de côté les divergences d'opinion sur le sujet et de se concentrer davantage sur l'aspect humanitaire du conflit qui nécessite une considération immédiate. Le conseiller national **Pierre-Alain Fridez** (PS, JU) a pris la parole au nom du groupe SOC. Le conseiller national **Alfred Heer** (UDC, ZH) a également pris la parole sur le sujet.

Lors du **débat** sur la **Commémoration du 90e anniversaire de l'Holodomor – l'Ukraine à nouveau confrontée à la menace d'un génocide**, la conseillère aux États **Marianne Binder-Keller** (M-E, AR) a eu l'occasion de s'exprimer sur le sujet en soulignant le caractère historique de l'Holodomor et la nécessité de se battre pour des valeurs démocratiques.



CE Marianne Binder-Keller et CE Matthias Michel dans la session plénière ©CoE

Damien Cottier (PLR, NE) a pris la parole au nom du groupe politique ADLE lors du débat sur **la prévention et lutte contre les violences et discriminations à l'encontre des femmes lesbiennes, bissexuelles et queer en Europe**. Dans ce rapport, le PVER propose une série de mesures et souligne que ces femmes sont particulièrement vulnérables et doivent être protégées.



CN Damien Cottier prend la parole ©CoE

Valérie Piller Carrard (PS, FR) s'est prononcée lors du débat intitulé « **Garantir le droit humain à l'alimentation** » quant à la situation en Europe face au droit à l'alimentation et sur la thématique de la malnutrition.

Roland Rino Büchel (UDC, SG) a pris la parole lors du débat libre où il s'est montré critique à l'égard de l'approche des pays membres du Conseil de l'Europe lors de la gestion de la pandémie du Coronavirus.



CN Roland Rino Büchel prend la parole ©Services du Parlement



CN Valérie Piller Carrard prend la parole ©Services du Parlement

3. Discours devant l'Assemblée parlementaire

Alain Berset, secrétaire général du Conseil de l'Europe, a prononcé son premier discours devant l'Assemblée parlementaire depuis son entrée en fonction. A la fin du discours, la conseillère nationale **Sibel Arslan** (Les Vert-e-s, BS) a pris la parole pour féliciter le nouveau secrétaire général et pour souligner l'importance de catégoriser la liberté de presse et la protection des minorités comme les priorités de son mandat.

Gabrielius Landsbergis, ministre des Affaires étrangères de la Lituanie et Président du Comité des Ministres, s'est adressé à l'Assemblée au nom du Comité des Ministres.

Timcho Mucunski, ministre des Affaires étrangères et du Commerce extérieur de la République de Macédoine du Nord, a prononcé un discours devant l'Assemblée sur l'actualité européenne et sur l'actualité de la Macédoine du Nord.

Sibel Arslan (Les Vert-e-s, BS), faisant partie de la commission du suivi, s'est exprimée à la suite de son **discours** et a posé une question sur l'état de la relation avec la Bulgarie et le corridor VIII.



CN Sibel Arslan prend la parole ©CoE

4. Élections de juges à la Cour européenne des droits de l'homme

L'Assemblée a élu Anna Adamska-Gallant juge à la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) au titre de la Pologne.



Cour européenne des droits de l'homme ©Steve Allen

5. Événements spéciaux

Les événements spéciaux suivants ont eu lieu en marge de la partie de session.

Side-event sur la diplomatie parlementaire

La délégation a été l'hôte d'une discussion parallèle organisée par Filippo Lombardi, ancien conseiller aux États et ancien membre de la délégation suisse auprès de l'APCE, sur le thème des perspectives pour la diplomatie parlementaire en Europe.

Séance de travail entre la Délégation parlementaire suisse auprès du Conseil de l'Europe (DCE) et la délégation du Luxembourg

De novembre 2024 à mai 2025, c'est le Grand-Duché de Luxembourg qui assure la présidence du Comité des ministres du Conseil de l'Europe. La DCE a rencontré la délégation luxembourgeoise au début de la session et a discuté des priorités de sa présidence, de son programme et des défis auxquels fait face le Conseil de l'Europe, aux yeux du Luxembourg. Claude Wild, ambassadeur et représentant permanent de la Suisse, et Patrick Engelberg, ambassadeur et représentant permanent du Luxembourg, ont également participé à la séance de travail.

Parlamentsdienste
Services du Parlement
Servizi del Parlamento
Servetschs dal parlament



ERD

Délégation auprès de l'Assemblée parlementaire
du Conseil de l'Europe
CH-3003 Berne
erd.dce@parl.admin.ch
parl.ch

4 octobre 2024